



AVIS DE REUNION

La prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal aura lieu le :
(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Mardi 21 novembre à 18h30,
Salle du conseil à la Mairie.**

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 21/09/2023.
 - 2 Salle Socio-culturelle : Présentation de l'Atelier NEYRAT, Architecte chargé du projet, accompagné de la SPL GAMA.
 - 3 Rapport annuel 2022 SPL GAMA.
 - 4 Définition des zones ZAENR (zones d'énergies renouvelables) sur le territoire communal.
 - 5 Syndicat mixte Braconne Bois Blanc : désignation d'un nouveau délégué.
 - 6 Autorisation permanente et générale de poursuites au nouveau comptable public.
- Informations et questions diverses

Fait à Touvre, le 14 novembre 2023

Brigitte BAPTISTE,
Maire de Touvre



Affiché et publié le 14/11/2023